

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 15

AVRIL 1999

SOMMAIRE

Nos peines	1
Hommage à Jean Michaud	1
- En Creuse	1
- A Louveciennes	2
Michaud et l'histoire de la Résistance en Creuse	3
Perspectives pour l'association	5
Assemblée générale	5
Concours de la Résistance 1999	5
- 646 participants en Creuse	6
- Le concours et l'enseignement de l'histoire	7
Mémoire. Quelle mémoire ?	8

NOS PEINES

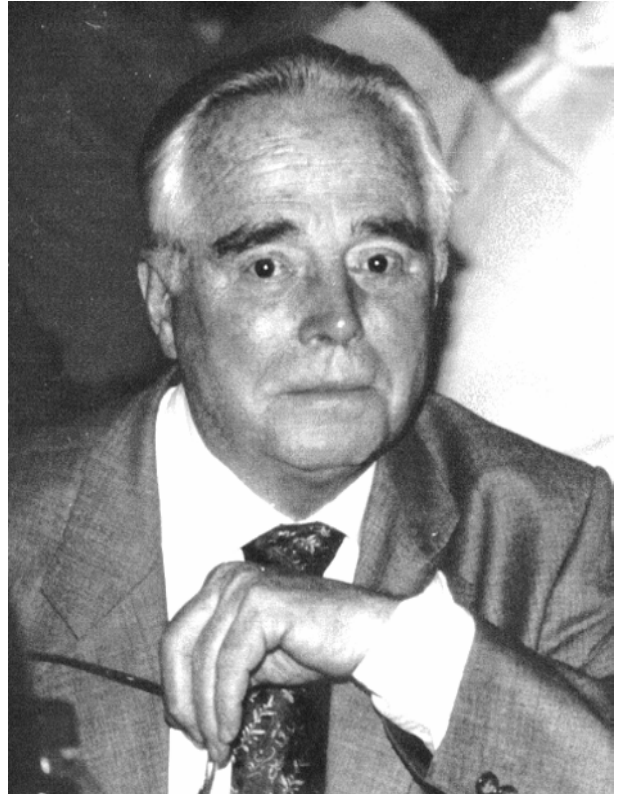
Michel **PELÉ**, colonel magistrat militaire de 1ère classe honoraire, est décédé le 22 février 1994 dans sa 74ème année. Il était affecté depuis plusieurs mois par une douloureuse maladie qui l'a brutalement emporté.

Ancien de la 2ème Cie, il avait échappé le 17 juillet 1944 à l'encerclement de Peumiot et continué les combats jusqu'à la libération. Engagé volontaire, il avait poursuivi des études de droit qui avaient fait de lui un magistrat militaire. Sa carrière s'était, pour l'essentiel, déroulée hors de France, à Madagascar, au Sénégal, en Côte d'Ivoire où il avait longtemps été affecté auprès du gouvernement local. Retraité, il s'était un moment partagé entre Bordeaux et Azerables avant de se fixer définitivement en Creuse.

Le colonel Pelé avait adhéré à notre association dont il était devenu trésorier adjoint. Il s'intéressait à nos travaux et avait notamment participé aux recherches sur l'arrivée en Creuse de la « Maison chrétienne franco-tchécoslovaque pour enfants » qui allait s'installer au château du Theil (V. bulletin N° 13).

Jean MICHAUD s'est éteint le 26 mars, dans sa 78ème année, à son domicile de Louveciennes. Il a été inhumé le 30 à Saint Laurent, en terre creusoise, tout près de son village natal de Villerservine.

Chacun mesure ce que représente pour notre association à laquelle il a tant apporté, sa disparition. Une partie importante de ce bulletin est consacré à sa mémoire, celle de l'homme, celle du résistant, celle de l'enseignant, celle de l'historien.



Jean MICHAUD était né le 18 décembre 1921, dans une famille paysanne, près de Saint Laurent. Élève de l'école communale puis du Cours Complémentaire de Guéret, il entre à l'École Normale d'instituteurs en 1939. En 1941, il part à Lyon pour y préparer le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure de Saint Cloud.

Refusant le Service du Travail Obligatoire en Allemagne, il revient en Creuse au printemps de 1943, forme un groupe de réfractaires, recherche un contact avec les mouvements de Résistance mais les responsables sont alors fort prudents et il lui faut attendre la nomination de François aux fonctions de chef maquis pour être enfin intégré à la Résistance active et armé. Ses premières missions sont d'assurer la protection des radios qui émettent dans le secteur. Il participe à l'organisation et à la réception du parachutage d'avril 44 sur le terrain d'aviation de Saint Laurent puis rejoint Le Coux, près de Lépinas, où son groupe s'amalgame avec le groupe local pour former la 1ère compagnie des Corps Francs de la Libération.

Il participe, le 7 juin, à l'attaque de la garnison allemande de Guéret, laquelle, après de durs combats, doit se rendre aux Forces Françaises de l'Intérieur. Il évacue

la ville avec son unité, se retrouve à Bellesauve puis au P.C. de Murat, supporte avec l'État-Major l'attaque du groupement Jesser, participe à la réorganisation des unités et aux opérations contre l'occupant jusqu'à la Libération définitive du département, le 25 août. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il suit les cours de l'École des cadres, est confirmé dans son grade d'officier, reçoit plusieurs affectations successives avant d'être démobilisé.

Ce n'est qu'en 1946, après une interruption de près de quatre années, qu'il reprend ses études à Paris, obtient la licence et le CAPES d'histoire, fait la connaissance de celle qui deviendra son épouse, étudiante comme lui en histoire. Nommé au prestigieux lycée Louis le Grand, il prépare et obtient en Sorbonne l'agrégation, titre alors beaucoup plus exceptionnel qu'aujourd'hui. Élève de Fernand Braudel dont il se dira toujours le disciple, il a pour camarades nombre de jeunes historiens devenus célèbres pour leurs travaux : François Bédarida qu'il retrouvait périodiquement lors des colloques de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, François Furet, Leroy-Ladurie, Maurice Agulhon avec qui il avait échangé de nombreux souvenirs l'an dernier à Soubrebost, lors des cérémonies en l'honneur de Martin Nadaud, d'autres encore. Comme eux, il aurait sans doute pu préparer une thèse pour devenir professeur d'université mais il préfère la pédagogie. Nommé au Lycée Pasteur à Neuilly, un des plus réputés de la région parisienne, il y fera toute sa carrière. Il aura pour élèves les enfants de personnalités connues qui, devenues à leur tour en charge de fonctions importantes se souviendront de leur professeur d'histoire et lui témoigneront leur gratitude. Dans les années 60, il se voit confier la charge de rénover les manuels Malet-Isaac dans lesquels des générations de collégiens et lycéens se sont familiarisés avec l'histoire.

Retraité, il se partage entre Louveciennes dont il fut un temps maire-adjoint et la Creuse, son village de Villerservine où il s'est fait construire une maison. Il participe dès 1984 aux recherches du Comité d'Histoire de la Résistance en Creuse puis de l'association qui a pris le relais et aux travaux du Centre d'Études sur la Résistance en R. 5. Il a marqué de son empreinte l'ouvrage collectif à paraître, pour lequel il n'a pas pu, hélas, terminer sa contribution.

Il avait en 1988 rédigé le texte de l'audiovisuel du Comité Creusois du Concours National de la Résistance et de la Déportation et entrepris celui de cette année mais il n'a pas pu le terminer. Il aimait ce travail pédagogique qui lui permettait, disait-il, de se retrouver en pensée face à une classe. Il avait prévu d'écrire une histoire de la Creuse des années sombres, de 1940 à 1944 mais, depuis un certain temps déjà, il était souvent fatigué et travaillait avec difficulté. La maladie insensiblement l'épuisait.

Jean Michaud était fidèle à sa Creuse natale. Il aimait parler le patois de son enfance et ne dédaignait pas de manier la faux pour l'entretien de sa propriété. Intellectuel brillant resté proche de ses racines, historien

reconnu mais modeste, homme de coeur et de générosité, naturellement bon et altruiste, attaché aux valeurs républicaines et aux droits de l'homme, épris de justice, d'égalité et de fraternité entre tous les hommes, il restera, pour ses anciens élèves un pédagogue apprécié, pour ceux qui l'ont connu et pour ses amis un homme de coeur et un citoyen qui a honoré sa commune, son département, son pays.

Il était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la Croix du Combattant. Vice-Président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance, il représentait souvent la Creuse au conseil Confédéral et au Congrès national. Ceux qui ont travaillé à ses côtés s'efforceront de poursuivre et de mener à son terme l'oeuvre entreprise.

Adieu Jean. Tes camarades et amis ne t'oublieront pas. En leur nom et en mon nom personnel j'assume ton épouse, tes enfants et petits-enfants, ton frère et toute ta famille de notre bien sincère sympathie. (*Message d'adieu de Castille lors de l'inhumation à Saint Laurent*)

Avant son retour définitif en Creuse, la municipalité de Louveciennes, toutes tendances confondues, a rendu un émouvant hommage à l'un des siens. Ci-après de larges extraits des interventions :

« La disparition de Jean Michaud laisse en chacun de nous un immense vide tant cet homme hors du commun a marqué de son empreinte, de sa générosité, de son sens civique, la vie de notre commune. ...

Conseiller municipal de 1984 à 1995 avec Jacques Tassin puis moi-même comme maire, Jean a exercé son mandat avec enthousiasme et le sens de l'intérêt public. Conseiller municipal d'opposition, il savait allier vigilance et objectivité, intervenant sur tous les sujets avec mesure, justesse de vue et souvent un inégalable humour.

Nous garderons toujours de lui le souvenir d'un homme plein d'esprit, de générosité du service des autres.

Jean a participé activement à la vie culturelle de la commune, par exemple en contribuant largement au succès de l'exposition sur le général de Gaulle et en dirigeant avec une grande rigueur la présentation des superbes cahiers de doléances de Louveciennes, pour le bicentenaire de la Révolution Française.

Sa passion pour l'histoire qu'il partageait avec Magdeleine, [son épouse] comme avec de nombreux membres de sa famille, il la mettait au service des jeunes à travers l'enseignement qu'il leur a prodigué tout au long de sa carrière professionnelle, à travers un livre d'histoire qu'il avait écrit et qui faisait référence, à travers celui dont il avait entrepris la rédaction sur l'histoire ... pendant la guerre, de la Creuse.

Je me souviens encore du plaisir qu'il avait eu à déjeuner avec moi et l'un de ses anciens élèves du lycée Pasteur à Neuilly, ... aujourd'hui sénateur, qui m'avait

dit la fascination qu'il exerçait sur ses élèves quand il leur contait l'Histoire de France.

Cette histoire, il y avait participé lui-même dans la Résistance au service de sa patrie, période de sa vie sur laquelle sa modestie le poussait à une grande discrétion ». ...

(Pierre Léquillier, Maire de Louveciennes)

« ... Le nom de Jean Michaud résonne depuis plusieurs décennies dans Louveciennes car il a été de tous les combats qui soutenaient la liberté et la dignité de l'homme, en particulier des plus humbles d'entre nous.

... Son talent d'historien et ses connaissances humanistes, Jean les utilisait à tous les instants de sa vie : professeur, conseiller municipal, militant, ami, dans un seul but : transmettre. Transmettre ses connaissances, transmettre ses passions, transmettre ses convictions. Transmettre et faire comprendre. Transmettre et faire prendre conscience.

Chacun à notre place, nous avons tous constaté que Jean avait fait sienne la formule de Michelet, autre historien : Combien l'éducation dure-t-elle ? Juste autant que la vie. Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation.

Pendant douze années, le conseil municipal a vécu au rythme de ses anecdotes jamais choisies au hasard, de ces citations énoncées en des siècles passés par les grands écrivains de notre pays et qui comptaient tant pour Jean. Ces anecdotes, ces phrases retrouvées, Jean les utilisait, sans forfanterie évidemment, mais toujours avec humour et justesse pour appuyer l'idée qu'il défendait. Cette culture humaniste, toujours présente dans notre assemblée communale, il a voulu la faire partager souvent à tous les louveciennois, en aidant lui l'opposant, la municipalité à monter des expositions.

Chaque année, lors du dîner du Conseil municipal, Jean enchantait durant quelques minutes l'assemblée de convives en lisant quelques lignes, extrêmement bien choisies toujours, de ses chers grands auteurs. Quel talent de conteur lui fallait-il pour qu'un au milieu d'un repas soit silencieusement écouté, comme au mois d'octobre dernier, Chateaubriant !

... Que chacun d'entre nous possède une petite parcelle de ce qui faisait de toi cet homme au grand cœur, tolérant et curieux, qui nous a démontré, comme l'affirmait Chateaubriant, que c'est une méchante manière de raisonner que de rejeter ce que l'on ne peut comprendre ».

(Martine May-Godard au nom des élus d'opposition de la municipalité)

Difficile d'imaginer plus bel et plus juste hommage pour un homme apprécié de tous.

JEAN MICHAUD ET L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE EN CREUSE

Il n'était pas présent lors de la réunion constitutive du Comité d'histoire de la Résistance, en 1984, mais il avait aussitôt rejoint le groupe initial, apportant avec son vécu, sa compétence, son professionnalisme, sa capacité à dépasser les contingences pour aller à l'essentiel.

Il avait participé en 1991 à la transformation du Comité en association indépendante, à l'élaboration des statuts, au choix des objectifs et de la dénomination, analysant

le sens de chaque terme, insistant tout spécialement sur le mot « sauvegarde » qui lui paraissait essentiel. Il était très favorable à l'accueil de nouveaux chercheurs, souhaitait ardemment la participation des professeurs d'histoire car le pédagogue qu'il était resté savait mieux que quiconque que la transmission du savoir passe par les enseignants.

Plus que tout autre il connaissait les limites du témoignage. Formé aux disciplines de l'histoire, il savait que la Résistance ne peut être isolée de son contexte, qu'elle s'inscrit dans le temps et dans l'évolution des comportements, qu'elle puise ses racines dans la conscience qu'avaient les hommes et tout spécialement les jeunes des valeurs qu'avait enseigné l'école de la République : le civisme, le patriotisme, la morale. Spécialiste du 18^{ème} siècle, des Lumières et de la Révolution Française -pour le bicentenaire il avait fait en Creuse de nombreuses conférences- il mesurait l'importance des apports de la République aux populations si longtemps exploitées et souvent miséreuses de notre département, avec pour conséquences une émigration considérable tout au long du 19^{ème} siècle, prolongée au 20^{ème} en fonction de l'évolution des techniques, du transfert du travail de la campagne vers les villes. Fils de paysan, il connaissait bien la Creuse, alors à 80 % rurale, de l'entre-deux-guerres et de la période 40-44.

Il savait d'expérience que la matière dont se nourrit l'histoire contemporaine est dans les archives car la nation était déjà très structurée, que Vichy avait beaucoup légiféré et que la quasi-totalité des actes de la vie courante était régis par des textes, que toute initiative s'inscrivait dans un cadre établi, que toute hiérarchie obéissait à directives supérieures, que toute action laissait des traces, que la Résistance elle-même s'était progressivement organisée, que des liens s'étaient tissés au fil du temps, que la Résistance en Creuse, quelles qu'aient été ses spécificités, s'intégrait dans un ensemble régional, national, allié.

Lors de la répartition des tâches au sein du groupe de travail, il avait choisi de s'intéresser aux archives centrales de la gendarmerie conservées au Blanc. Il savait y trouver un certain reflet de la vie à l'époque car les gendarmes se mouvaient alors au sein même de la population, connaissaient tout le monde ou presque et étaient connus de tous ou presque. Il savait aussi qu'il lui faudrait apprendre à lire entre les lignes, à décoder en fonction de l'évolution des attitudes et comportements car, hors exception, les gendarmes ont au fil du temps appris à louvoyer, à s'adapter, à ne pas voir ou entendre ce qu'il n'avaient pas envie de voir ou entendre. Les rapports et P.V. demeurent cependant une source exceptionnelle par la précision des lieux, des dates, des constats.

Pendant cinq ans, à raison d'une ou deux semaines par mois, Jean Michaud s'est attaché à la compilation des archives des brigades de la Creuse, apparemment seul historien à avoir fait semblable travail. Il a tiré de ses notations manuscrites (photocopie interdite comme dans tous les services d'archives non accessibles sans dérogation) plus de 3 000 feuillets dactylographiés qui constituent une source considérable d'informations inédites, une des pièces maîtresses du patrimoine de l'association. Sa constance dans l'effort, son application dans la recherche, mais aussi son érudition et son rayonnement naturel lui avaient attiré la bienveillante sympathie des responsables des archives. Il était périodiquement invité à la table du commandant et avait exceptionnellement été autorisé à séjourner à la caserne

comme hôte payant, ce qui facilitait son travail et limitait ses frais. Son intérêt pour des archives jusqu'alors peu fréquentées avait même sensibilisé la hiérarchie à l'importance des documents qu'elle détenait. Les services nationaux spécialisés étaient venus l'interviewer et le filmer à son domicile.

Comme il se partageait entre Villerservines et Louveciennes, il avait ensuite travaillé aux Archives Nationales, exploré les rapports des Préfets, les dossiers du B.C.R.A. : les directives nationales, celles concernant la R. 5 et spécialement la Creuse, les rapports établis par le D.M.R. et les directives transmises de Londres, les communications échangées avec la mission interalliée, etc.. Il avait passé beaucoup de temps à la section contemporaine alors placée sous l'autorité de Mme Bonazzi puis de Mme Bazin. Il avait aussi fait des recherches aux archives de Fontainebleau.

Il ne négligeait pas pour autant les archives de la Creuse qu'il fréquentait régulièrement lors de ses séjours à Saint Laurent, parfois avec son épouse, elle aussi historienne et à ce titre bénéficiaire des mêmes dérogations. Il suivait avec intérêt les recherches menées parallèlement par Mme Cerclier, par Georges Dallier hélas lui aussi prématurément disparu et par Castille, animait avec compétence les réunions du groupe de travail, savait souligner l'importance de tel ou tel acquis, la nécessité d'approfondir ou de recouper telle ou telle information.

Il aimait comprendre tout ce qui touchait à la vie courante, s'intéressait à la presse de l'époque, aux compte rendus de manifestations, aux mensonges de la propagande comme aux faits divers, à tout ce qui lui permettait de prendre le pouls de la Creuse, d'apprécier au fil du temps l'évolution des esprits. Il voulait toujours aller au fond des choses pour mieux les dominer, pour les placer à leur exact niveau dans le contexte.

Il prenait toujours le recul et la hauteur qui s'imposent à l'historien. Il savait admirablement synthétiser l'essentiel, l'éclairer d'une formule, lui donner vie. La contribution qu'il avait rédigée sous le titre *1940-1944 : Quelques aspects de l'histoire de la Creuse*, pour un colloque consacré à la résistance comparée dans divers départements de la zone sud est un modèle du genre. Les cours qu'il professait sur l'avant-guerre, sur la politique extérieure de la France, sur la montée des fascismes sont de même exemplaires. Chacun se rappelle ses analyses et commentaires des premiers discours du général de Gaulle à Londres, soulignant chaque fois que la clairvoyance et la vision prospective du chef de la France Libre devait beaucoup à sa connaissance de l'histoire, une connaissance qui manifestement avait terriblement manqué à nos dirigeants d'alors.

Comme l'ont fort opportunément rappelé ses amis de Louveciennes, Jean Michaud était un formidable conteur. Il avait une grande culture, une extraordinaire mémoire des mots, des formules, des textes des meilleurs auteurs. Il maniait avec bonheur l'humour, un humour presque toujours souriant car il était naturellement généreux.

Bien que déjà souvent fatigué, il avait accepté, en pédagogue passionné, de prendre de relais de Mme Jammet elle aussi remarquable enseignante, pour la rédaction du texte de l'audiovisuel élaboré par le Comité Creusois pour le Concours de la Résistance et de la Déportation mais cette année il n'avait pas pu le terminer. Il supportait mal les altérations à l'histoire mais, toujours généreux, il se bornait à sourire et à rectifier, comme sans doute il le faisait face à l'élève qui

avait mal appris sa leçon, ajoutant en guise d'excuse à l'intention de l'auteur : « il n'est pas historien ».

Sa contribution à l'ouvrage collectif à paraître devait porter surtout sur le contexte dans lequel s'est développé la Résistance en Creuse, sur les réactions des populations à la défaite, à l'armistice, au régime de Vichy, sur la genèse de l'esprit de Résistance. Sa vision était celle de l'historien qui sait remettre chaque chose à sa place, distinguer l'essentiel de l'accessoire, la vérité de la légende.

Parallèlement, il souhaitait écrire une histoire de la Creuse entre 39 et 45, en incluant la Résistance mais sans en faire le thème central de l'ouvrage.

Depuis un certain temps déjà, malgré une apparente bonne santé, il ne parvenait pas à travailler comme il le souhaitait et s'interrogeait sur les altérations des capacités de chacun face à l'âge. Ses médecins le rassuraient, pensant sans doute qu'il demandait trop à son organisme. Hélas. Insidieusement, la maladie altérait sa santé et limitait ses activités. C'est seulement à l'automne dernier, alors qu'il séjournait sans sa maison de Villeservine, que se sont manifestés les symptômes qui allaient conduire au terrible diagnostic et à l'issue fatale.

PERSPECTIVES

La disparition de Jean Michaud est un coup très dur pour l'association et la concrétisation de ses projets mais les acquis sont si importants que les survivants du groupe de travail ont plus que jamais le devoir de les conduire à leur terme.

Le noyau actif a perdu successivement Daniel (Marcel Picaud) en 1989, Antoine Caron en 1992, Georges Dallier en 1993, Mme Mérignat en 1994, maintenant Jean Michaud, auxquels il convient d'ajouter ceux qui, bien que moins engagés dans le travail quotidien, ont apporté d'importantes contributions, tels Me Nougès pour les réseaux et, dans un autre domaine, le colonel Kirsch. Les rescapés, bien peu nombreux désormais, ont par ailleurs, eux aussi, quinze ans de plus qu'à l'origine, en 1984.

Publications

Les dossiers de la Résistance en Creuse. Vérités et légendes, dont la parution a déjà été reportée à deux reprises devaient sortir en ce printemps 99. Le décès inattendu de Jean Michaud nous prive de la contribution qu'il n'a pas pu terminer et va conduire à en présenter le contenu sous une forme. Elle nous prive aussi de sa lecture critique des textes qui ne sont pas terminés, de ses observations et de ses conseils. L'ouvrage restera cependant marqué de son empreinte. Tous les efforts vont maintenant tendre vers une parution en fin d'année. A défaut du livre plus général qu'il voulait consacrer à l'histoire de la Creuse entre 39 et 45, il faudra envisager une nouvelle édition plus complète, à paraître dans deux ou trois ans.

Passer le relais

C'est dans cette perspective qu'en 1991 le Comité d'histoire initial s'était transformé en association indépendante afin d'accueillir des chercheurs plus jeunes, notamment des professeurs d'histoire. Quelques-uns nous ont rejoints mais jusqu'ici, trop pris par leurs activités professionnelles, ils n'ont que peu participé. Une évolution est en cours.

Nos travaux commencent à être connus hors de Creuse et l'association compte désormais un nombre significatif d'adhérents extérieurs au département et quelques correspondants. Le bulletin est apparemment apprécié et intéresse maints chercheurs. Il nous a même été suggéré de le transformer en périodique et de lui donner une diffusion publique !

L'association n'est pas ignorée du monde des historiens. A ce titre elle a été sollicitée pour participer à divers colloques et aux travaux du Centre d'études sur la Résistance en R. 5 (projet CD ROM initié par la Fondation de la Résistance).

Les recherches sur le sort des Juifs réfugiés ou assignés à résidence en Creuse, tout spécialement sur le séjour des enfants ont conduit aux retrouvailles et au colloque de 1996. La publication des actes a suscité un important courant d'échanges, en France mais aussi avec divers pays du monde. Le relais pris par les professeurs du lycée de La Souterraine avec l'application *Bonjour les enfants*, placée sur Internet, entraîne elle aussi de très nombreux échanges sur le Web. Elle est un exemple-type des initiatives que nous souhaitons voir se développer. Nos acquis sont et doivent demeurer une source à laquelle peuvent s'alimenter d'autres projets pédagogiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle se tiendra :

mercredi 26 mai à 14 h 30
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Guéret
Entrée avenue de la République
Accès porte sud (côté place Bonnyaud).

A l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Rapport moral
- Renouvellement du conseil et du bureau
- Questions diverses.

En complément des décisions statutaires, l'A.G. aura à réfléchir aux conséquences du décès de Jean Michaud, à faire le point sur les travaux et projets en cours. Elle aura donc une importance exceptionnelle et il est instamment demandé aux adhérents d'être présents. (Le choix du mercredi a été fait pour faciliter la présence des enseignants).

Le présent avis vaut convocation. **CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 1999**

Le thème (V. bulletin 13) se voulait concret. Il appelait à la prise de conscience des sacrifices consentis par la Résistance pour retrouver la Liberté, la République, la Démocratie, le respect des Droits de l'homme. D'apparence facile, il s'est révélé complexe et difficile à traiter, surtout pour des élèves de troisième. Les mots utilisés : « persécutions », « enfants », lui faisaient dépasser le cadre de la Résistance et l'étendaient aux persécutions raciales, aux pires crimes du racisme, à la déportation aux fins d'extermination systématique.

La Fondation de la Résistance avait, comme chaque année, réalisé un important dossier diffusé auprès des diverses instances de l'Éducation nationale et à tous les établissements concernés par le concours. Les

fédérations de déportés avaient de même, publié des numéros spéciaux consacrés au thème, largement diffusés par le Comité Creusois, lequel avait, cette année encore, élaboré un audiovisuel à partir d'un texte de Michaud terminé, en raisons des circonstances, par Castille. La formule adoptée en Creuse s'est révélée, une fois de plus, bien adaptée à sa mission d'information et de sensibilisation des élèves.

Ajoutons encore, pour souligner la difficulté du sujet, que si notre département a un riche patrimoine de monuments stèles et plaques, ceux-ci ne sont pas également répartis. Certains collèges dont la zone de recrutement est moins bien dotée se trouvaient défavorisés par rapport à ceux situés dans les secteurs où se sont déroulés les affrontements qui ont justifié une plus grande densité de sites de mémoire. Il faut aussi noter que les morts en déportation n'ont, en général, laissé de trace que sur les mémoriaux.

646 participants.

Ils étaient 681 l'an dernier. La défaillance des lycées explique ce léger recul mais les collèges ont confirmé leur intérêt et la Creuse se classera certainement encore dans les tout premiers rangs pour le taux de participation et conservera peut-être sa première place nationale.

En chiffres : 646 élèves de 19 établissements (sur 23) ont participé. 638 pour les classes de troisième, 8 seulement pour les lycées. 484 copies et 19 dossiers associant 158 élèves ont été soumis au jury. Martin Nadaud (Guéret) avec 97 participants devance Bourgneuf (67), Saint Vaury (64), Chambon (52), Dun (47) Boussac et Bénévent (40) mais ce classement n'est pas significatif car il ne tient pas compte des effectifs très variables des établissements.

A noter l'absence désormais chronique des collèges d'Auzances, Aubusson, La Souterraine. Ce qui ne signifie pas que les élèves ne se sentent pas concernés mais traduit le manque d'intérêt des professeurs pour le concours. La faible participation des lycées de Guéret et La Souterraine est quelque peu surprenante car une centaine d'élèves de Pierre Bourdan et une classe de Raymond Loewy avaient suivi avec grande attention la présentation de l'audiovisuel du Comité creusois. Les contraintes du bac y sont sans doute pour quelque chose. En tout état de cause, il faut bien admettre que ce sont les professeurs qui font que les élèves participent ou non.

Le collège de Bénévent s'adjuge les deux premières places pour les devoirs individuels et la première pour les dossiers. Belle consécration pour l'établissement et pour son professeur d'histoire. Pour les devoirs individuels, le troisième prix revient à Martin Nadaud. Pour les dossiers, Ahun obtient le second prix et Saint Vaury le troisième, cet établissement faisant l'objet d'une mention spéciale pour un ensemble de 6 dossiers de qualité. Les lauréats recevront de nombreuses récompenses, étant précisé que les meilleures devoirs et dossiers de chaque classe sont aussi récompensés.

En l'état de nos informations, la diminution du nombre de participants au concours serait très importante dans la quasi-totalité des départements. Le thème est manifestement en cause. Les enseignants creusois qui ont engagé leurs élèves à participer n'en ont que plus de mérites. Les initiatives du Comité creusois y sont sans doute aussi pour quelque chose. Peut-être faut-il évoquer aussi une sensibilisation particulière entretenue dans le département par un constant effort de mémoire

et des initiatives spécifiques comme le rallye de la Résistance. La mémoire des victimes est apparemment moins érodée en Creuse que dans certains autres départements.

Chacun peut évidemment s'interroger sur la justification du concours, sur l'intérêt particulier que lui portent certains établissements. Il est bien évident que les élèves de tel ou tel collège ne sont pas chaque année plus doués que ceux des autres mais que le concours est perçu par certains comme un challenge. Il ne récompense que de bons élèves et il est pour les établissements comme pour les lauréats une source de légitime fierté.

Alors que le brevet et le bac ne sont au départ qu'un nom sur une liste, un succès au concours de la Résistance se traduit par une remise de prix au chef lieu, devant le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, les élus, les autorités civiles et militaires du département, une photo dans le journal. Honneur pour le collège et pour les élèves récompensés mais aussi pour les familles. Le concours peut même être parfois un élément de promotion sociale si le lauréat est issu d'un milieu modeste. Celui de 1998 fut à ce titre exemplaire, le premier prix revenant à une fille d'immigrés portugais. Quelle promotion ! Les applaudissements de 3 ou 400 personnes, les personnalités sur l'estrade, l'honneur de lire, le 18 juin, l'appel du général de Gaulle devant le mémorial et les drapeaux, en présence là encore des personnalités, et suprême consécration, l'invitation du Président de la République, le 14 juillet à l'Élysée. Il faut avoir été témoin de l'épanouissement en quelques mois de cette adolescente au départ timide et le bonheur de la mère tentant d'immortaliser sur la pellicule les félicitations du Préfet à sa fille pour comprendre ce que peut apporter un succès au Concours de la Résistance.

Qui osera se plaindre de l'aspect challenge ? La vie n'est-elle pas un challenge permanent ? N'est-il pas sain qu'il existe une compétition entre professeurs et établissements ? Que les élèves soient bien préparés et fiers de défendre les couleurs de leur collège ? Jadis nos instituteurs se disputaient le titre de premier du canton au certificat d'études, lequel consacrait la qualité de leur enseignement. Le succès associe toujours des élèves doués et l'enseignant qui les ont préparés.

Il y a une dizaine d'années une contestation s'était élevée quant au bon déroulement de l'épreuve dans un collège tant était exceptionnel le devoir de Sarah Martin, lauréat départemental puis lauréat national. La réponse est venue avec une mention « très bien » au bac suivie d'un double succès simultané à l'École Normale supérieure et à Poytechnique. Plus récemment, la Creuse a été très fière pour un premier prix national attribué à un dossier collectif classé second par le jury départemental mais a regretté que son premier prix ne soit pas de même récompensé au moins par une mention. Le jury national a semble-t-il lui aussi estimé qu'un tel travail n'avait pas pu être fait par des élèves, que le professeur s'était un peu trop investi. En réalité, ce dossier était l'oeuvre d'une classe en difficulté que le professeur avait réussi à motiver, pour laquelle le concours de la résistance avait été un challenge qu'il importait de relever, ce qu'elle avait fait et ce qui lui avait permis de devenir une classe de bon niveau.

Le concours de la Résistance et l'enseignement de l'histoire.

50 000 élèves environ participent chaque année au Concours alors qu'ils sont environ 500 000 dans les classes concernées. Il n'existe apparemment pas d'étude

comparative sur les taux de participation par établissement et par département. La seule appréciation possible consiste à rapprocher le nombre de participants de la population totale du département. Le taux moyen est inférieur à 1 pour 1 000. Il était l'an dernier pour la Creuse de 5,76 pour mille, ce qui lui valait le premier rang national, titre d'autant plus justifié que notre département est l'un de ceux dont l'âge moyen est le plus élevé et le taux de jeunes le plus faible.

L'intérêt du concours est souvent contesté et le faible taux de participation prouve que, dans leur majorité, les professeurs d'histoire se sentent bien peu concernés. A notre connaissance la seule recherche traitant de sa justification et de son intérêt pour la formation des élèves est incluse dans l'étude entreprise en 1993 sur « l'enseignement de la seconde guerre mondiale dans les lycées et collèges » auprès d'un échantillon d'une soixantaine de professeurs, pour moitié environ correspondants de l'Institut d'Histoire du Temps Présent. Les résultats ont été publiés par Henri Roussio dans *Vichy, un passé qui ne passe pas*. (Fayard 1994)

Le directeur de l'I.H.T.P. note que « les enseignants ont répondu de façon contrastée », que « les correspondants de l'I.H.T.P. y sont spécialement favorables, étant souvent chargés de l'organiser et de le corriger dans leur académie ». Il ajoute : « dans l'ensemble ce concours conserve une bonne cote auprès des enseignants ».

Les opinions émises par certains professeurs sont parfois surprenantes : « c'est eux (les professeurs) en bout du compte, qui font l'essentiel du travail et rédigent des textes qui deviennent parfois de véritables maîtrises luxueuses dont le but est d'impressionner favorablement les jurys ». Ce sont apparemment les dossiers qui sont visés. Où commence et où doit s'arrêter le travail des professeurs ? Peut-être faudrait-il s'interroger au moins autant sur la participation des familles que sur celle des professeurs. Il a là, pour les dossiers, un risque dont les jurys sont ou devraient être conscients. L'élève dont la famille dispose d'une bibliothèque et d'un ordinateur multimédia, dont le grand père ou la grand mère ont des souvenirs, parfois une formation pédagogique, est bien mieux armé que celui qui doit se contenter de ce qu'il trouve au C.D.I. de son établissement. Ce n'est sans doute pas une raison suffisante pour condamner la formule dossier, sous réserve que les jurys soient attentifs lorsqu'ils attribuent les prix. En tout état de cause, l'élève ou le groupe d'élèves qui présente un dossier pour le quel il y a eu d'évidence « assistance » ont enrichi leurs connaissances et c'est sans doute là l'essentiel.

Le risque est moindre pour les devoirs individuels car si le thème général est connu, le sujet départemental ne l'est pas. Il n'en demeure pas moins que là encore la préparation hors la classe, l'assistance familiale, peuvent varier selon le milieu social, le fils ou la fille d'enseignant étant en la circonstance privilégié comme en toute autre matière. Il n'empêche - nous en avons l'expérience- que de bons élèves de milieu modeste peuvent devancer des camarades issus de milieux plus favorisés.

Tel autre professeur estime que « le concours offre une vision restrictive de la période et le regard porté sur la Résistance peut déboucher sur une tendance proche du résistancialisme ». Là est le plus grave danger. Le résistancialisme peut même parfois dépasser l'engagement politique et laisser place au nombrilisme. Toute personne admise à témoigner dans une classe doit -ou devrait- avoir au minimum le respect de l'institution scolaire, de l'enseignant, de l'élève. Il est inadmissible que des « témoins » puissent arriver les mains dans les poches pour raconter leur « histoire » et parler de leur personne, de leurs exploits, sans une élémentaire connaissance des programmes et des manuels scolaires. C'est pour éviter ces débordements qu'a été institué en Creuse le principe de l'audiovisuel à partir d'un texte préparé par un professeur d'histoire ayant eu un vécu de la Résistance. Cette méthode permet d'éviter dans les copies bien des erreurs d'interprétation, assure une meilleure compréhension, une meilleure analyse, une meilleure réflexion des élèves.

Les difficultés sont originelles. Les initiateurs du concours, par naïveté ou par méconnaissance des faiblesses humaines, ont cru que tout témoin était dépositaire des principes élémentaires de la pédagogie et suffisamment honnête pour rester dans les limites de la réalité historique, capable de laisser à la porte de l'école ses engagements politiques, sa vanité et son désir de se forger une légende.

Peut-être conviendrait-il que, sous l'autorité de l'Académie, le questionnaire de Rouso soit, avec son accord évidemment, soumis aux enseignants creusois, accompagné de quelques questions spécifiques. Dans la mesure où les résultats sont exceptionnels l'expérience creusoise pourrait sans doute intéresser les autres départements.

Il faut aussi s'interroger sur l'avenir du concours de la Résistance et de la Déportation. Doit-il, peut-il survivre à la disparition des acteurs et témoins ? Est-il possible de pérenniser les vertus qu'on lui accorde en matière de formation civique ? Comment ? Sous quelle forme ?

MÉMOIRE. QUELLE MÉMOIRE ?

Il n'est guère de numéro de ce bulletin qui n'évoque la mémoire, ses origines, sa formation, ses composantes, ses altérations et recompositions au fil du temps, ses relations et conflits avec l'histoire.

Dans le N° 2 déjà nous évoquions des notations relevées lors d'un colloque organisé par l'université de Toulouse avec le concours de l'Institut d'Histoire du Temps Présent :

- « Il faut dissocier histoire et mémoire »
- « Les historiens sont des trouble-mémoire »
- « Les témoins doivent comprendre que la rigueur de l'histoire ne peut se satisfaire de la mémoire »
- « L'histoire doit organiser le relais de la mémoire »

Dans le n° 4 nous abordions les relations de la mémoire et de l'histoire, opposant la sélectivité et l'infidélité de la mémoire à la rigueur qu'exige l'histoire.

Dans le N° 5 nous évoquions à partir de trois exemples concrets les altérations de la vérité par la mémoire et la formation des légendes.

Dans le N° 7 nous revenions sur l'accréditation des légendes, notamment celle des bombardements du 19 juin 1940 par « les Italiens » et dénoncions une tentative de falsification de l'histoire au profit d'une mémoire fondée sur la méconnaissance et l'altération de la vérité à des fins bien peu honorables comme le démontrait le N° 8.

Dans le N° 10 nous donnions un nouvel exemple de désinformation accrédité par une rumeur.

Dans le N° 12 nous évoquions les légendes ancrées dans la mémoire collective par des relations fantaisistes du parcours de la division Das Reich en Creuse et dans le N° 13 les contrevérités officialisées par l'Historique des unités combattantes de la Résistance en Creuse.

Dans le N° 14 enfin, nous présentions un bref compte rendu d'un colloque savant traitant de la mémoire et de l'histoire avec des citations fort éloquentes sur les altérations que la mémoire peut faire subir à l'histoire, avec notamment cette fort éloquente formule : « La France est malade de sa mémoire ». Nous évoquions aussi les garanties prises par la Fondation de la Résistance en s'assurant le concours de nombreux historiens spécialistes de la période.

Entre temps, nous avons appris la décision gouvernementale visant à « donner un nouvel élan à la politique de mémoire et d'information historique ». L'association de termes comme « politique » et « mémoire » ou « mémoire et information historique » porte toute personne quelque peu avertie à s'interroger sur les objectifs.

A l'origine, se trouve la volonté de préserver des fonctionnaires menacés par la disparition à plus ou moins court terme du « monde combattant » et de créer à cet effet une structure nouvelle pour les accueillir. L'adjonction d'un « emploi-jeune » relève des mêmes considérations C'est là une décision politique à vocation sociale qu'il appartient à chaque citoyen d'apprécier en conscience mais que nous n'avons pas à commenter.

Il existait jusqu'à maintenant une Commission départementale de l'information historique pour la paix (C.D.I.H.P.) dont le rôle se limitait à coordonner les initiatives existantes, pour la plupart développées par les associations. Ses activités variaient en fonction de l'intérêt que leur portait la personne en charge du service et, dans une moindre mesure, le directeur de

cabinet du Préfet qui en assurait par délégation la présidence.

Hors tout procès d'intention, nous sommes fondés à nous poser quelques questions :

- Qu'entend le Secrétaire d'État concerné par « politique de mémoire ». S'agit-il de promouvoir une mémoire officielle ? Une mémoire politique ? Cette « mémoire » officielle ou politique est-elle appelée à fluctuer au gré des changements de majorité ? Sera-t-elle selon les circonstances de « gauche » ou de « droite », de cohabitation, « plurielle » et dans ce cas qui arbitrera entre les mémoires divergentes des composantes de ladite majorité ? Etc..

La transmission de la mémoire étant une forme d'information (de désinformation ?) de bien mauvais souvenirs remontent à notre propre mémoire.

- Qu'entend le Secrétaire d'État par « information historique » ? Là encore s'agit-il de promouvoir une information historique officielle ou politique fluctuant au gré des consultations électorales ? Va-t-on régenter le travail des historiens ? Créer un corps d'historiens « officiels » ?

- Veut-on promouvoir simultanément ou en parallèle la mémoire et l'histoire ? La légende et la vérité ?

- Veut-on s'approprier l'existant et « caporaliser » les promoteurs ? Phagocyter la Fondation de la Résistance ? Remettre en cause le travail de ceux qui oeuvrent pour que l'histoire s'impose face à la légende ? Promouvoir une mémoire et une histoire « à la carte » ?

- Veut-on, pour justifier les moyens, multiplier les initiatives et tomber dans la gadgétisation ? Baptiser historiens des administratifs ? Créer un « syndrome de la mémoire » du type « syndrome du parapheur » ?

Enfin, que devient dans l'affaire l'Éducation Nationale qui, sauf erreur, a vocation à transmettre l'information historique ?

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES
Tél. : 05 55 63 01 01
Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000
GUÉRET Tél : 05 55 52 73 19